



PROCES-VERBAL

VILLE
DE
PENMARC'H
FINISTÈRE

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 29 MAI 2015

Etaient absents : Mesdames Nathalie POULARD (procuration à Madame Karine COSQUERIC), Madame Brigitte BOLZER (procuration à Madame Marie Claire DUPONT), Madame Michèle LE PAPE (procuration à Monsieur Hervé VAILLANT), Madame CABON Claudine (procuration à Madame Florine LE PAPE), Madame Fabienne LE GARS (procuration à Madame Valérie LE FAOU-VILLARBU) et Madame Christine MORIN (procuration à Monsieur Bruno CARIOU).

Secrétaire : Madame Mélanie DUCROT

En introduction de la séance du conseil, Raynald TANTER évoque certains événements douloureux notamment le décès du beau-père Marie Claire DUPOND et Arnaud VARIEL. Il demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour eux et leur famille.

Raynald TANTER retrace ensuite divers événements marquants depuis la dernière réunion du conseil municipal :

- La **cérémonie de commémoration du 8 mai** organisée en présence du Maire de la ville de Schierling et qui fut suivie par de très nombreux penmarc'hais
- La **cérémonie en hommage aux naufragés du 23 mai 1925** qui fut empreinte d'une grande émotion.
- La réussite du **Mondial pupille**,
- Les fouilles de la Tour carrée et de la pose d'un filet pour lutter contre les pigeons,
- La remise en service des feux de croisement Kervilon
- L'aménagement du rond-point de Kerity, les travaux de St Nonna,
- le changement des fenêtres de l'hôtel de ville,
- la consultation pour l'acquisition d'une nouvelle épareuse
- l'arrêté municipal pour les déchets sauvages
- L'avis favorable de l'ABF sur le projet de construction Habitat 29 rue Ernest Renan
- Les négociations avec les services de la préfecture pour le plan de prévision des risques littoraux et des difficultés rencontrées sur la délivrance des permis de construire.
- Le développement du haut débit sur la commune,
- Le projet de construction du centre de secours,
- la mise en place de la webcam,
- la nomination du nouveau directeur de l'EHPAD Menez Kergoff Monsieur Jean Claude Lebresne.

- La tenue du comité technique pour la mise en place d'une nouvelle organisation des services municipaux.
- L'organisation de la journée de sécurité routière en vélo avec la participation des écoliers des écoles publiques et privée

Raynald Tanter propose ensuite d'examiner l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2015

Mr Bruno CARIOU demande de mentionner au procès-verbal « les questions de la minorité et non du groupe de la minorité ». Le procès-verbal est donc adopté avec la prise en compte de cette observation.

1. Les décisions modificatives du budget principal et des budgets annexes (Rapporteur Jean Louis BUANNIC)

L'ensemble des modifications principalement demandées par Mme ROBINO, trésorière, est adopté à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal.

2. Compte administratif 2014 – budget annexe du cinéma Eckmühl

Jean Marc LE BREN demande si il n'y a pas d'anomalie sur le chiffre du report du déficit au BP 2015.
Bruno CARIOU pense qu'il n'y a pas d'erreur.

Raynald TANTER précise que les délibérations présentées ont été vérifiées par Mme ROBINO et que l'on peut s'en assurer.

3. Attribution d'une allocation de vétéran aux anciens sapeurs-pompiers volontaires

Valérie LE FAOU-VILLARBU s'interroge sur la réversibilité de cette allocation.

Il est effectivement confirmé que cette allocation peut faire l'objet d'une réversion au conjoint survivant.

L'ensemble des membres du conseil municipal a adopté le versement de l'allocation aux vétérans ou leurs conjoints.

4. Marchés publics – (Rapporteur Jean Louis BUANNIC)

- **L'épareuse** : Cette acquisition répond à un cahier des charges précis et représente un confort pour les employés. Ce marché a nécessité de se rendre sur place pour vérifier que le matériel répond bien aux besoins. Ce nouveau matériel permettra une plus grande efficacité dans la gestion au quotidien (gain de temps 3 à 4 mois). **Délibération est adoptée à l'unanimité.**
- **Travaux de l'église St Nonna** : La réception des travaux est prévue au 10 juin et la pose de la croix est programmée le 17 juin. Il est précisé que des nouveaux travaux seront à prévoir mais le marché a bien été traité pour ce bel édifice.

Bruno Cariou demande de saisir à nouveau la DRAC pour les travaux supplémentaires. L'ensemble des membres approuve cette proposition. **Délibération est adoptée à l'unanimité.**

- **Programme de travaux d'assainissement** : Raynald TANTER précise que la réalisation du programme de travaux a fait l'objet d'une réunion publique très appréciée par les riverains. Ce marché représente les travaux d'assainissement prévus et ceux souhaités par les riverains.

Délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Travaux d'entretien de l'église Saint Thumette**

Sans observations des membres du conseil municipal - **Délibération est adoptée à l'unanimité.**

- **Entretien de la voirie** : Le candidat retenu au marché est Eurovia. Il est précisé de la nécessité d'équilibrer les quartiers, de procéder à la réfection des voiries vétustes et d'éviter les voies où des travaux de réseaux vont être réalisés en 2015. - **Délibération est adoptée à l'unanimité.**

Les membres du conseil ont été informés des consultations sur :

- Une consultation a été lancée pour une étude de faisabilité dite de programmation pour le projet de rénovation – extension de l'hôtel de ville. La SAFI a été choisie par la commission d'appel d'offres réunie le 06 mai.
- **Un Schéma d'aménagement de quartiers** :

Raynald TANTER présente les objectifs définis pour la mise en place d'un schéma directeur.

Jean Marc BREN demande si, comme dans certaines communes, il est prévu de créer un groupe de travail.

Jean Louis BUANNIC précise qu'un comité interne sera mis en place.

Robert BOUGUEON demande si le projet prend en compte les études et l'avis des riverains ?

Raynald TANTER précise qu'un comité de pilotage sera mis en place et des réunions avec les riverains seront prévues. Cette démarche de concertation s'étend sur un délai de 8 mois.

Bruno CARIOU rappelle que des études similaires ont été engagées et qu'au dernier mandat, l'étude d'aménagement du bourg s'évaluait à 60 000 euros de mémoire. Ces études ne sont pas utilisées alors que certaines étaient presque opérationnelles. Il est temps de dire « Stop » et que les choses se concrétisent car les dépenses sont en pure perte et font illusion car rien n'aboutit.

Raynald TANTER est tout à fait d'accord mais les études menées sont incomplètes sur le bourg. Ces aménagements s'inscriront dans un plan pluriannuel. L'idée est de s'inscrire dans une démarche globale.

Bruno CARIOU précise que si quelque chose devait être réalisé, le bourg doit être lancé.

Raynald TANTER considère que cette nouvelle étude est nécessaire car celles existantes ne tiennent pas compte de certains éléments comme les plans de circulation. Il précise la priorité affichée dans le programme à savoir l'aménagement de l'environnement de l'espace portuaire de St Guénolé. De plus, il est nécessaire d'avoir des études phrasées tranche par tranche afin de fixer les priorités et d'inscrire les travaux dans un plan pluriannuel.

Maurice LE FLOCH précise que 12 000 euros par quartier représente un coût raisonnable.

5. Revalorisation de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

2- URBANISME, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT

1. Demande d'avis sur le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

2. Adhésion à Finistère Ingénierie et Assistance (FIA)

Bruno CARIOU demande pourquoi investir à la SAFI pour le projet de schéma de quartier – Ne risque-t-on pas d'être en superposition avec l'adhésion à FIA ?

Raynald TANTER précise que FIA n'a que deux années d'existence et que cet établissement monte progressivement en charge et de plus en plus de collectivités adhèrent. Il accompagne les projets et les études sont sommaires contrairement à la SAFI.

Bruno CARIOU demande qu'il n'y ait pas plusieurs interlocuteurs.

Raynald TANTER précise que la FIA dispose de ressources humaines restreintes.

Aucune autre observation n'étant faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

3. Adhésion à l'Association Nationale des Elus du littoral (ANEL)

Raynald TANTER informe que cette adhésion est proposée dans l'objectif de s'appuyer sur cette association pour les intérêts liés au plan de prévention des risques littoraux.

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

4. Adhésion à l'Association des communes soumises aux risques littoraux

Raynald TANTER informe que dans le cadre de la révision du plan de prévention des risques littoraux (PPRL) qui doit être entérinée en 2016, l'ensemble des élus concernés ont manifesté leur volonté de se

constituer en association pour montrer leur unité face aux services de l'Etat. Cette association s'engage dans les intérêts touristiques et économiques. Plusieurs réunions se sont tenues pour les phases 1 et phase 2. Le coût de cette adhésion reste symbolique.

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

5. Mise à disposition du service mutualisé d'instruction du droit des sols de la CCPBS

Raynald TANTER précise aux membres du conseil que le service mutualisé reste un service à la carte et une phase transitoire s'opère progressivement jusqu'en juillet 2015. Cinq personnes seront été recrutées d'ici la fin d'année. Le coût forfaitaire de 150 euros ne couvre pas l'intégralité des charges du service (moyenne 300 euros). La volonté des élus communautaires était de maintenir la gratuité pour les pétitionnaires pour favoriser leur installation sans coût supplémentaire. Le service est installé dans les anciens locaux du pôle emploi.

Bruno CARIOU demande l'incidence pour le personnel de la commune.

Farida THOMAS informe que la CCPBS remplira les missions des services de l'Etat et les agents du service urbanisme poursuivront leurs missions comme antérieurement.

6. Lotissement de KERGANTEN – Modification des critères d'attribution

Valérie LE FAOU-VILLARBU demande pourquoi supprimer le critère de primo-accédant ?

Raynald TANTER précise que ces derniers lots doivent être vendus.

Bruno CARIOU rappelle que l'objectif des critères étaient de favoriser les jeunes ménages et qu'il est un critère important pour la ville comme la nôtre.

Raynald TANTER confirme qu'il s'agit d'élargir les acheteurs potentiels et que l'un n'empêche pas l'autre.

Sans autres observations – **La délibération est adoptée à la majorité et 5 abstentions** (Mesdames Christine MORIN, Fabienne LE GARS, Valérie FAOU-VILLARBU ainsi que Messieurs Robert BOUGUÉON, Bruno CARIOU)

7. **Inscription du circuit de randonnée « le marais de Lescors » au plan départemental de promenades et de randonnée (PDIPR) empruntant des chemins ruraux et des parcelles appartenant à la commune.**

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

8. **Proposition de désenclavement de la zone 1 AUc MEJOU KERVEDAL**

Raynald TANTER rappelle que la commission urbanisme a émis favorable sur le désenclavement de la zone.

Valérie LE FAOU-VILLARBU S'agit-il d'une procédure judiciaire ou administrative ?

Raynald TANTER, précise que tout a été tenté dans cette affaire. La commune a été condamnée car le chemin ne figurait pas au cadastre.

Valérie LE FAOU-VILLARBU demande à avoir accès à la décision du Conseil d'Etat.

Raynald TANTER informe que le document lui sera accessible.

Bruno CARIOU rappelle que cette affaire a été suivie par différents élus. Quelle perspective de développement foncier sur cette zone ?

Raynald TANTER précise que la volonté municipale est de lancer le projet d'aménagement.

Bruno CARIOU constate que tout le monde y trouve un intérêt et cela représente un engagement financier.

Il demande qu'en cas de dossier similaire, le traitement semblable soit respecté afin d'assurer une égalité de traitement.

Raynald TANTER rappelle que cette proposition est guidée par l'intérêt général et la zone est suffisamment étendue pour permettre une circulation.

Robert BOUGUEON est d'accord avec Bruno CARIOU mais on ne peut pas dire oui à tout.

Bruno CARIOU souhaite qu'on ne crée pas un précédent et que cela ne favorise pas l'incitation à faire des procès à la commune.

Raynald TANTER rappelle qu'à la base, il s'agissait d'un problème de cadastre.

Eric RAPHALEN dit que la commune a eu tort en son temps et qu'il convient de faire amende honorable.

Aucune autre observation n'étant faite – **La délibération est adoptée à la majorité et 5 abstentions** (Mesdames Christine MORIN, Fabienne LE GARS, Valérie FAOU-VILLARBU ainsi que Messieurs Robert BOUGUÉON, Bruno CARIOU)

3- SOLIDARITE JEUNESSE AFFAIRES SOCIALES CULTURE & SPORT

CULTUREL

1. Désignation du titulaire de la licence de spectacle

Valérie LE FAOU-VILLARBU demande pourquoi le choix du titulaire n'a pas été un élu au lieu d'un fonctionnaire qui porte cette responsabilité.

Marie Claude DUPONT explique que Yohan MADEC a en charge la programmation culturelle et qu'il est tout à fait compétent pour assurer cette fonction.

Raynald TANTER rappelle que les fonctionnaires interviennent sous le contrôle du maire.

Jean Marc Bren demande l'intérêt de ce choix.

Raynald TANTER précise qu'il s'agit pour Yohan de gérer sur le terrain.

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

2. Demande de subvention DRAC au Conseil départemental et à la région pour l'église St THUMETTE
Bruno CARIOU demande quel montant porte cette demande de subvention.

Raynald TANTER propose qu'une situation financière soit établie pour évaluer le montant des travaux.
Sur un autre sujet, Bruno CARIOU interpelle les élus sur la situation du fût du vieux phare et que des travaux urgents sont à entreprendre pour que le CDM ne se dégrade pas.

Marie Claire DUPOND rappelle que des travaux d'étanchéité ont été réalisés et que d'après Pierre Alexandre de l'ABF il convient d'attendre pour vérifier la bonne exécution avant d'envisager d'autres travaux et notamment sur le fût.

Bruno CARIOU souhaite qu'une étude soit engagée pour les travaux urgents, qui de l'extérieur ne sont pas visibles mais compromettent la poursuite des expositions et ceci afin d'éviter d'avoir de gros frais.

Marie Claire DUPOND propose qu'un diagnostic soit mené.

Raynald TANTER propose de demander à l'ABF de réaliser le diagnostic sachant qu'il est bien au fait des problèmes d'hydrométrie et que chacun est conscient des risques.

Bruno CARIOU rappelle que plus on attend et plus les frais sont importants. Il propose aux élus d'aller voir l'étendue des dégâts.

Raynald TANTER rappelle que la DRAC finance les études.

Bruno CARIOU demande à chiffrer le montant des travaux sur lequel porte la demande.

Aucune autre observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

3. Passage d'accès aux structures municipales (Culture et sport)

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

ENFANCE JEUNESSE

1. Création d'un conseil municipal des jeunes

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

2. Aide financière pour participation au séjour pédagogique à Dakar

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

3. Avenant PEDT – Temps d'Activités périscolaires (TAP)

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

4. Stage Foot-multi glisse – Espace jeunes : tarifs été 2015

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

5. Stage multisports – accueil de loisirs : Tarifs été 2015

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

6. Participation financière au voyage organisé par le collège Paul Langevin

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

SPORT

1. Occupation des installations sportives par les associations extérieures – tarifs

Aucune observation n'est faite – **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

QUESTIONS DE LA MINORITE DEPOSEES LE 27 MAI (jointes au PV)

Valérie LE FAOU-VILLARBU fait lecture de la question relative aux mesures d'économies envisagées face à la baisse des dotations de l'Etat.

Raynald TANTER explique que la collectivité s'engage à maîtriser la masse salariale et que les recrutements s'inscrivent dans les futurs départs à la retraite tels que le responsable de service de la voirie ou répondent aux besoins des services exemple secrétaire de l'administration générale. Il exprime que le recrutement d'un agent de police n'est pas remis en cause. Il s'agit d'opération à « tiroirs ». Tout ceci dans le respect d'un équilibre financier et de la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur le citoyen.

En ce qui concerne les outils pour mesurer le taux d'emploi sur la commune, nous ne disposons que des actions offensives menées par la CCPBS qui par ailleurs a recruté un chargé de développement économique. La bataille pour l'emploi est au cœur de nos préoccupations. Sur la commune nous recensons en février 2015, 314 demandeurs d'emplois dont 227 sont indemnisés.

Pour la 3^{ème} question qui touche sur la sécurité routière, Jean Louis BUANNIC informe les conseillers que la commune n'est pas restée sans rien faire et des actions ont été menées ou sont en cours : les actions sur ST Guénolé, Gouesnach, Port de Bouc, Poulguen, démontrent une attitude active.

Raynald TANTER, rebondit sur les nombreuses demandes et le fait qu'on ne reste pas les mains dans les poches. Il rappelle les démarches entreprises : l'accès Gouenach Pendreff correspondant aux demandes de la commune et de la ville de Plomeur ; Le département ne répond pas immédiatement aux sollicitations des communes. Sur St Guénolé, le département a été alerté mais qu'en agglomération il n'intervient pas. Il recherche des solutions techniques acceptables. Il explique également sa prochaine rencontre le 05 juin avec le major Le Du, sur la nécessité d'imposer les règles de sécurité aux conducteurs, et l'acquisition de radars pédagogiques. Cette rencontre est destinée à trouver les mesures les mieux adaptées.

Bruno CARIOU demande qu'il soit informé des interpellations des administrés en sa qualité de délégué sécurité. Il regrette qu'il soit tardivement informé par les administrés eux-mêmes.

Jean Louis BUANNIC explique que la sécurité sur les problèmes de vitesse est notre préoccupation quotidienne. Des solutions pour sécuriser la population sont en cours et ce n'est pas une tâche facile. Des solutions sont trouvées pour répondre aux nombreuses demandes. Pour ce qui concerne l'excès de vitesse, l'idée de sécuriser par des zones limitées à 50Km est envisagée comme aux Genêts, ou la création d'un rond-point à Port de Bouc et, bien sûr l'installation de radars pédagogique sur les points noirs de la commune. Les radars ont été commandés et leur réception ne devrait pas tarder.

Bruno CARIOU demande qu'une commission soit mise en place au lieu d'intervenir au coup par coup.

Jean Louis BUANNIC rappelle que 50% des administrés se plaignent de la vitesse.

Robert BOUGUEON précise que la demande d'un administré remonte à novembre 2014 et que rien n'a été fait.

Raynald TANTER est conscient que certains évènements sont traumatisants.

Procédure du tirage au sort du jury d'assise.

Il a été procédé en séance du conseil de 12 électeurs de la commune qui seront informés que leur nom a été tiré au sort

Le Maire,
Raynald TANTER



A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Raynald TANTER.

La secrétaire,
Mélanie DUCROT

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Mélanie DUCROT.